



CPHS - Commission Paritaire Hygiène et Sécurité

Alcodefi
formation & conseil

Afin de pouvoir participer activement à la gestion des risques dans l'entreprise, par la mise en œuvre des méthodes et procédés pour prévenir les risques professionnels, et afin d'améliorer les conditions de travail, ..

il est nécessaire de connaître et de comprendre le fonctionnement d'une CPHS et acquérir les techniques de prévention des accidents du travail.

Public concerné : Les membres de la commission paritaire d'hygiène et sécurité.

Objectifs de la formation:

- Connaître le rôle et les responsabilités de la commission d'hygiène et sécurité ;
- Connaître et comprendre le dispositif législatif et réglementaire en matière d'hygiène et sécurité et médecine du travail ;
- Maîtriser les risques professionnels;
- Savoir établir les consignes d'hygiène et sécurité et veiller à leurs mise en œuvre ;
- Connaître les causes et la nature des accidents de travail et savoir mener une opération d'enquête et établir un rapport ;

Contenu de la formation:

- Maîtrise des risques sur les lieux de travail ;
- Réglementation algérienne en hygiène et sécurité et médecine du travail ;
- Organisation de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise ;
- Inspection des lieux de travail ;
- Les moyens de protection individuelle ;
- Les accidents et leurs causes (enquête d'accident selon la méthode ADC);
- Prévention et lutte contre l'incendie.

